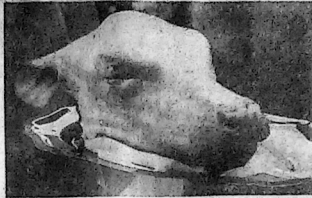


**PARRAINÉE PAR
LA CONFRÉRIE DES
A ÉTÉ PORTÉE EN GRANDE POMPE SUR**



**D'ILLUSTRES COUSINES
TÊTES DE VEAUX
LES FONTS BAPTISMAUX RAMBUVETAIS**



M. BAUDET proclame la naissance de la Confrérie rambouvettaise. Chanoine, vicaire et dévoués. Jette de la Mère Foulard les nouvelles de gastronomie étaient présentes en cet après-midi où le soleil s'était fait boudoir, aux milliers et milliers de spectateurs qui se pressaient dans le chœur de la mairie, les vœux étaient à l'honneur avec les robes de la chanoine. Les trois spectacles présentés de participer au « Tiers de la

TENUE sur les fonts baptismaux par ses invités et ses proches, les Confrères des Anquetiers du Roy d'Espain et des Têtes-Andouilles du Veau d'Als, la Confrérie des Têtes de Veaux a organisé hier soir de 20 à 21 heures.

Un spectacle comme on n'en avait jamais vu à Rambervillers : Anquetiers du Roy et d'Andouilles du Tête-Andouilles, qui suivent les membres de la jeune Confrérie des Goûteurs de Têtes de Veaux, ont se rendre en cortège sur le lieu des fonts.

celle-ci qui, lors de la cérémonie qui se déroula quelques instants plus tard, célébra que le tête de veau rambouvettaise allait partir à la conquête du Marché Commun. Un bel évènement à la fois dont tous les habitants se réjouissent.

LA SIGNATURE DE L'ACTE DE NAISSANCE

Quelques minutes plus tard, le maire, M. Jean Baudet, ouvrit la porte de la mairie commune à ses hôtes : M. Marcel Hoffer, député d'Espain ; le capitaine Placet, commandant la Compagnie de Grand-maria d'Espain et la souriante et blonde Simone Garnier, qui suivent les délégués et membres des Confréries, les responsables du Groupement des Commerçants et de la Société des Veaux.

C'est dans le grand salon de l'hôtel de ville, chargé des Hémoglobines de la glorieuse histoire de Rambervillers, qu'allait se dérouler en grande pompe la cérémonie de la

signature de l'acte de naissance de « la docte, instruite et gourmande confrérie des Goûteurs de Têtes de Veaux ».

Le premier magistrat communal, après les mots de bienvenue, donna lecture de l'acte, dressé sur parchemin, huppé aux armes de Rambervillers. Le document proclame que l'an prochain, la confrérie nouvelle fondera son premier chapitre solennel le jour de la Foire des Têtes de Veaux.

Tout à tour, MM. Galleiro, grand dépendeur d'Andouilles, et René Parry, commandeur de la Commanderie des Veaux des Anquetiers du Roy, apposèrent leur paraphe ou bas du parchemin, initiés par Simone Garnier.

L'un et l'autre parrains se réjouissent lors de la naissance de la nouvelle confrérie, évidemment qui, soulignèrent, donne une relance à la vocation touristique de Rambervillers, en même temps qu'il enrichit la gastronomie veauvetaise par ses charmes du folklore.

Simone Garnier, qui le mot de la soirée, « carraons des veaux la magnifique tête de veau en grés



Le Grand Commandeur de la Commanderie des Anquetiers du Roy appose son paraphe sur le document.

flammé, qui ornait la table historique du paraphe. « C'est une magnifique tête de veau, elle m'a-t-elle » a l'air réjouissant à Rambervillers, « mais qu'elle n'ait voulu traverser la cité » et nous avons la certitude qu'elle va devenir nationale ! »

L'édicteur, Jean Lacroix, auteur de « L'hymne à la tête de veau », connaît au moins de glorieux. Adopté d'enthousiasme par les Rambouvetta et lancé à tous les échons par les pick-ups, l'hymne a pénétré dans les foyers où les fredaines désolantes : « La tête de veau se culte dans la maraude, dans la maraude, etc. »

CORTÈGE ET ACAPES
La cérémonie solennelle terminée, et après signature du Livre d'Or, un cortège se forma devant l'hôtel de ville. Devant la pléiade musicale, à la place d'honneur, venait la Mère Foulard de la Tête de Veau. Mlle Nicole Lecomte et sa damoiselle d'honneur, Christiane Adam. Au rythme lent de la Marche Consulaire le cortège traversa le cheptier dressé sur les Promenades et sous lequel devaient se dérouler une rétrospective gastronomique : le mariage de l'Andouille ou l'œuf défilé du Veau avec le tête de veau retirée d'une sauce à la mayonnaise dans une soupe blanche du gré à la secret.



Jean LACROIX



Pierre PROVENCE



SIMONE GARNIER



L'acte de naissance a été dressé sur parchemin revêtu d'un sceau moiré très parlant de l'histoire de Dieux. Verre, hémis — Un seul tiers, celui des chanoines, avec le n° 431, fut conféré. Il y eut trois armoiries. Les vœux — deux Rambouvettaise et une Manchevaine — et qui l'on était mis vers de la capitale des baronnets à la Foire aux Têtes de Veaux se participent par l'œuvre officielle les 15000 AF clubistes par la générale Orléans d'Espain.

Les convives n'auraient pas le temps d'essayer un los à la gloire de ces délicieuses, car dès 12 h 30, commença le grand marathon des spectacles, et ils furent évacués la table.

